

LETTRE HEBDO n°4
Semaine du 30 octobre 2017

Françoise Coutant, Vice présidente du Conseil régional Nouvelle Aquitaine en charge du climat et de la transition énergétique

Une lettre hebdo n°4 réduite.

Une semaine avec un peu de recul, entre des corrections de copies, des préparations de cours et des lectures relatives au contexte climatique sur les bilans nationaux et internationaux en termes de transition énergétique et des éléments de méthode.

J'ai tout de même, pu me plonger dans quelques ouvrages d'un autre ordre.



Une semaine importante avec le début de la COP 23 à Bonn dont vous pourrez suivre les temps forts sur les réseaux sociaux.

Cette 23ème COP démarre le 6 novembre et se poursuivra jusqu'au 17 novembre. Pilotée par les îles Fidji et délocalisée à Bonn, inutile de préciser l'importance qu'elle aura, quand on regarde le contexte international. J'avais prévu d'y aller du 11 au 15 novembre mais l'activité en région est telle, que cela risque d'être fortement compromis.

Justement, en région Nouvelle Aquitaine, deux temps forts pour la semaine à venir :

Lundi, la signature d'un accord entre la BEI, Banque européenne d'investissement, le conseil régional Nouvelle Aquitaine et ARTEE (Agence Régionale des Travaux d'Economie d'Energie) de 43 millions d'euros pour la rénovation énergétique des logements des particuliers (communiqué de presse ci-dessous).

Mardi et mercredi, le Comité 21 organise la 1^{ère} étape du tour des France des ODD (objectifs développement durable) de l'ONU en Nouvelle Aquitaine et ce sera à Angoulême, les 7 et 8 novembre donc : comite21.org/comite21/comit...



Communiqué de presse
Lundi 30 octobre 2017

43 millions d'euros pour financer la rénovation énergétique : l'accord ambitieux de la BEI, la Région Nouvelle-Aquitaine et ARTÉE

Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, **Ambroise Fayolle**, vice-président de la Banque européenne d'investissement (BEI), et **Françoise Coutant**, vice-présidente du Conseil régional et présidente de l'Agence régionale pour les Travaux d'Economie d'Énergie (ARTÉE), **signeront un contrat de financement en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat privé ce lundi 6 novembre à 11h à l'Hôtel de Région à Bordeaux.**

La rénovation énergétique des bâtiments est **une priorité** pour la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union européenne. Depuis sa création en 2015, ARTÉE **sensibilise et accompagne les propriétaires privés de la Nouvelle-Aquitaine dans leur projet de rénovation**, en proposant **un audit énergétique et un suivi technique et financier complet**, de la conception à la réalisation de travaux. Pour rappel, le bâtiment est le premier secteur consommateur d'énergie avec 40% du total des consommations finales régionales.

Le tiers financement : dernier maillon pour accélérer la rénovation

L'accompagnement proposé par ARTÉE vise la rénovation globale performante, avec des scénarii de **réduction des factures de 40% minimum**. Une ambition technique qui devait absolument être corrélée à un instrument financier adapté : **le tiers financement**. Pour cela, ARTÉE entend compléter cet accompagnement technique par une solution de financement qui puisse palier l'inadéquation partielle de l'offre bancaire et devenir ainsi tiers-financier.

L'action en faveur du climat, priorité absolue de la BEI en France

L'action climatique est une grande priorité de la Banque de l'Union européenne, notamment dans le cadre du Plan Juncker. Dans le domaine de la Transition Énergétique, cela s'est concrétisé par le soutien à des projets de plus petite taille qui grâce à la garantie européenne et à la notation triple A de la BEI peuvent bénéficier d'un financement innovant, attractif et adapté au projet. La BEI a ainsi adopté en 2015 **un programme de 400 M€ pour les travaux de rénovation énergétique des logements privés, individuels et collectifs**, financés par des Sociétés de Tiers Financement (STF). L'opération ARTÉE est la troisième opération financée dans ce cadre après la SEM Energies Positif en Ile-de-France, et la Régie SPEE en Picardie. En soutenant la Région Nouvelle-Aquitaine, la BEI souhaite combler les besoins massifs d'investissement dans ce secteur et ainsi accélérer la rénovation thermique des logements.

Contacts presse :

Région Nouvelle-Aquitaine
Rachid Belhadj
05 57 57 02 75
presse@nouvelle-aquitaine.fr

BEI
Anne-Cécile Auguin
+352 621 36 1948
a.auguin@bei.org

ARTÉE
Géraldine Barand
05 49 43 87 24
g.barand@artee.fr

Très belle semaine à toutes et tous